



GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PROJET CIV10-00076019

**PLAN DE PREPARATION A LA RISPOSTE CONTRE LA GRIPPE PANDEMIQUE
EN COTE D'IVOIRE**

Description succincte :

Le présent projet vise à corriger le plan de préparation et de riposte de la Côte d'Ivoire contre la grippe pandémique A(H1N1) dans une approche multisectorielle en tenant compte de tous les secteurs critiques de la vie socio- économique nationale. Il vise également à déterminer par des exercices de simulation sur table la faisabilité du plan et au besoin corriger les écarts observés pour tenir compte de la globalité de la gestion des catastrophes et des épidémies.

Ce projet impliquera les structures nationales de gestion des catastrophes (Institut National d'Hygiène Publique, Service de Santé des Armées, Office National de la protection civile) permettant ainsi la mise en place des bases de la collaboration civilo-militaire dans la gestion de la grippe pandémique

PROJET CIV10-00076019

**PLAN DE PREPARATION A LA RISPOSTE CONTRE LA GRIPPE PANDEMIQUE
EN COTE D'IVOIRE**

Produits escomptés:

- ✓ La coordination de la prévention, la préparation et la réponse face à la grippe pandémique sont renforcées
- ✓ Le grand public est informé et sensibilisé sur les moyens de prévention contre la grippe pandémique





Partenaires de mise en œuvre:

- Institut National d'Hygiène Publique, Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
- Service de Santé des Armées, Ministère de la Défense
- Office National de la protection civile, Ministère de l'Intérieur
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Financement: Fonds Central pour la Réponse à la Grippe Pandémique (CFIA)

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------|
| Titre du projet : Plan de Préparation à la Riposte contre la Grippe Pandémique en Côte d'Ivoire Numéro du projet : CIV10-00076019 Durée du projet: 6 mois | Budget | (US Dollars) |
| | Coûts directs | 121 495 |
| | Coûts indirects | 8 505 |
| | Budget total US\$ | <u>130 000</u> |

Approuvé par :

| AU NOM DU | NOM/TITRE | DATE | SIGNATURE |
|--------------------|------------------------------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| GOVERNEMENT | Pr PAUL ODEHOURI KOUDOU DIRECTEUR DE L'INHP | 14 OCT 2010 |   |
| PNUD | M. ANDRE CARVALHO DIRECTEUR PAYS | 13/10/2010 |   |

PARTIE I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis juin 2009, la Côte d'Ivoire comme bien d'autres pays a été touchée par la pandémie de grippe A/H1N1. Au 9 août 2010, trente et un (31) cas ont été notifiés à l'OMS. Les quatre (4) premiers cas sont des cas importés, et ont concerné des personnes ayant au moins 17 ans d'âge. Depuis le début de l'année 2010, vingt-sept (27) cas ont été détectés et notifiés à l'OMS. Ces cas sont de plus en plus jeunes avec des âges variant entre 3 et 11 ans.

Si la surveillance épidémiologique menée dans les sites sentinelles a permis de la détection de ces cas, il n'en demeure pas moins que beaucoup reste à faire. Car la détection de cas ne met pas le pays à l'abri d'une éventuelle épidémie avec un recrutement d'un nombre plus important de cas. Il est à noter que depuis le 10 août 2010, l'OMS a déclaré la fin de la pandémie de grippe A/H1N1. Cependant, le virus est toujours en circulation et peut en cas de conjonction d'un certain nombre de facteurs constituer à nouveau une menace pour les populations. C'est pourquoi l'OMS recommande le maintien d'une vigilance accrue.

En effet, la Côte d'Ivoire comporte tous les risques favorables à une propagation rapide de l'affection (promiscuité, population insuffisamment immunisée,...). Face à cette menace, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers le service de la surveillance épidémiologique de l'Institut National de l'Hygiène Publique (INHP) a élaboré un plan de contingence national de lutte contre la grippe pandémique. Ce plan qui associe plusieurs ministères et des groupements professionnels ainsi que des organisations de la société civile. Afin d'évaluer les forces et les faiblesses de ce plan, un exercice de simulation impliquant les différentes structures et organismes multisectoriels sera mené. Cet exercice permettra la mise à jour dudit plan.

Le présent projet vise à corriger le plan de préparation et de riposte de la Côte d'Ivoire contre la grippe pandémique A(H1N1) dans une approche multisectorielle en tenant compte de tous les secteurs critiques de la vie socio- économique nationale. Il vise également à déterminer par des exercices de simulation sur table la faisabilité du plan et au besoin corriger les écarts observés. Il vise également à renforcer la sensibilisation communautaire sur de la pandémie grippale.

PARTIE II : OBJECTIFS

1. Identifier les forces et les faiblesses du plan de contingence
2. Actualiser le plan de contingence
3. Coordonner les activités sectorielles de planification de la lutte contre la grippe pandémique

PARTIE II : STRATEGIE

Afin d'améliorer la performance dans la diffusion des mesures de lutte contre la grippe en vue d'une bonne préparation à la gestion d'une crise due à la survenue d'une pandémie due au virus A/H1N1, le Service de la Surveillance épidémiologique de l'INHP fournira un appui technique aux acteurs décentralisés dans les 19 régions du pays. Ces ateliers auront pour cible; des acteurs départementaux du ministère de la santé, de l'agriculture et des ressources halieutiques, de la sécurité et de l'intérieur, de la défense, de l'économie et des finance, des organisations non gouvernementales et des leaders d'opinion et communautaires.

Un état des lieux de la planification des différents secteurs clés de l'Etat sera fait afin d'apprécier le niveau de préparation de ces secteurs (Ministère d'Etat/Ministère du plan et du Développement, Aviation civile, les Ministères de la Communication, l'Economie et finance, la Défense, la Sécurité, l'Agriculture et Ressources halieutiques, la Santé et de l'Hygiène Publique, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, la Femme et de la famille, l'Education nationale). Cet état des lieux permettra d'évaluer pour chaque secteur les déficits possibles. Toute chose qui permettra l'amélioration des dispositifs au niveau des différents secteurs.

Dans le même contexte, il sera suscité et facilité la mise en place de groupes thématiques de réflexion et d'action contre la pandémie grippale. Ces missions auront pour but de permettre à tous les sous-secteurs de l'économie (Banques, Trésor public, Direction du budget, le secteur de l'eau et de l'électricité, de la communication et des Nouvelles technologies) d'assurer un fonctionnement minimum et adéquat aux fins de remplir leur mission d'utilité publique même en cas d'épidémie.

PARTIE III : ARRANGEMENTS DE GESTION

Ce projet sera régi selon la modalité de l'appui à l'exécution nationale (appui au NEX). L'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique est désigné pour assumer, au compte du Gouvernement, la responsabilité gestionnaire du projet. A ce titre, les activités y afférentes seront exécutées par le Service de la Surveillance épidémiologique de l'INHP. Le financement se fera sur présentation de requêtes (Demande de paiement Direct) soumises par le Point Focal National (PFN) désigné par l'INHP; Le rôle du PFN portant à titre principal, sur le suivi du respect des orientations du Ministère dans la mise en œuvre du projet.

Le PFN assurera la planification et la supervision générale des activités du projet et représentera le Ministère dans les comités de pilotage, de revue tripartites et autres comités spécialisés. Il est à noter que la fonction de Point Focal National est gratuite et qu'elle constitue une contribution du Gouvernement à la réalisation des objectifs du projet.

Les demandes de paiement initiées par l'INHP, partenaire principal du projet, seront soumises au PNUD pour financer les activités du projet ; les activités devront être validées par l'OMS avant toute transmission de demande au PNUD pour paiement.

Le Comité de pilotage est composé du Ministère d'Etat/Ministère du Plan et du Développement, du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique représenté par sa structure technique qui est l'INHP, du Ministère de la Défense représenté par sa structure technique qui est le Service de Santé des Armées, l'Office National de la Protection Civile, de l'OMS et du PNUD.

PARTIE IV : SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du présent projet sera assuré par le PNUD. Le Comité de Pilotage participera à toutes les activités de suivi conformément à un chronogramme qu'ils auront établi de commun accord.

Le projet accordera une attention particulière à l'utilisation efficiente des ressources et à la bonne marche du programme à travers le suivi-évaluation. Il s'agira dans le cadre des activités du programme de s'assurer des progrès vers l'atteinte des résultats et que les résultats attendus sont obtenus de façon satisfaisante. Au plan programmatique, ce suivi se fondera sur le rapport du projet. Pour le suivi financier et comptable, les partenaires à l'exécution impliqués veilleront à ce que les différents rapports financiers requis soient préparés à temps conformément aux procédures en

vigueur suivant les règles du PNUD. Afin de permettre au PNUD d'assurer un suivi et un contrôle de la qualité, l'INHP produira des rapports sur la base d'un Plan de Travail dûment approuvé par le PNUD. Ainsi, l'INHP tiendra des états et documents exacts et à jour concernant toutes les dépenses effectuées au moyen des fonds fournis par le PNUD et devront soumettre en fin d'activités un état cumulé des dépenses au Représentant Résident du PNUD, dans un délai de 15 jours après l'échéance de l'activité. Cet état sera présenté selon le rapport type sur les dépenses de l'Organisme des Nations Unies, sauf décision contraire convenue entre les parties. A la fin du projet, il est prévu une évaluation sous l'égide du Gouvernement et du PNUD, en concertation et en collaboration avec le Comité de Pilotage.

PARTIE V : CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent document de Projet constitue l'instrument visé à l'article Premier de l'accord de base conclu entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le développement, signé le 3 décembre 1993 par les parties en cause. Conformément à cet accord, les biens et services sont exemptés de taxes.

Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent descriptif de projet, même si celles-ci ne sont revêtues que de la signature du Représentant Résident, à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres parties du descriptif de projet n'ont pas d'objection à formuler à l'égard des changements envisagés:

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de projet;
- les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à une augmentation des coûts dus à l'inflation;

SECTION II : CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

PRODUITS ESCOMPTES

- ✓ la coordination de la prévention, la préparation et la réponse face à la grippe pandémique sont renforcées
- ✓ le grand public est informé et sensibilisé sur les moyens de prévention contre la grippe pandémique

Le coût des interventions est de 130 000,00 \$

SECTION III. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET TOTAL

Le tableau ci-après présente le détail de ces coûts.

PLAN DE PREPARATION A LA RISPOSTE CONTRE LA GRIPPE PANDEMIQUE EN COTE D'IVOIRE

| Produits | Actions prévues | Cadre temporel | | | | | | Apports | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------|----|----|----|----|----|---------------------------|------------|
| | | M1 | M2 | M3 | M4 | M5 | M6 | CFA (US\$1=500 CFA) | US dollars |
| COMPOSANTE 1 : APPUI A LA COORDINATION DE LA PREPARATION ET DE LA REPONSE | | | | | | | | | |
| Plan de contingence sur la grippe pandémique révisé | Organisation d'exercices de simulation sur table | | | | | | | 15 700 000 | 31 400 |
| Indicateur : Plan de contingence révisé <i>(Situation de référence : plan de contingence disponible ; Cible : Plan révisé)</i> | Révision et validation du plan de contingence | | | | | | | 10 000 000 | 20 000 |
| Total 1 | | | | | | | | 25 700 000 | 51 400 |
| Coût Indirect/GMS 1 (7%) | | | | | | | | 1 799 000 | 3 598 |
| COMPOSANTE 2 : EVALUATION DE LA PREPARATION DES DIFFERENTS STRUCTURES PUBLIQUES ET PRIVEES A UNE EPIDEMIE DE GRIPPE | | | | | | | | | |
| Etat des lieux de la planification au niveau des secteurs stratégiques de l'état | Etat des lieux de la planification au niveau des secteurs stratégiques de l'état | | | | | | | 5 547 500 | 11 095 |
| Indicateur : Nombre de secteurs évalués <i>(Situation de référence : 0, Cible : 10)</i> | | | | | | | | | |
| Total 2 | | | | | | | | 5 547 500 | 11 095 |
| Coût Indirect/GMS 2 (7%) | | | | | | | | 388 500 | 777 |

